

## FORMULAIRE DE TRANSFERT

# Qu'est-ce que le formulaire de transfert du Don d'actions ?

Le formulaire de don d'actions détaille toutes les informations de notre compte afin que votre courtier puisse amorcer le transfert, car nous ne pouvons pas l'initier pour vous ou votre courtier. Vous devez absolument contacter votre courtier ou l'administrer vous-même.

Il est très important de nous retourner ce formulaire afin que nous puissions le réviser <u>avant que votre courtier ou vous-même amorciez le transfert</u>. Nous pouvons vous guider et nous assurer que vous avez toutes les informations requises sur ce formulaire. Ne pas avoir toutes les informations nécessaires peut retarder le transfert et retarder la remise de votre reçu aux fins fiscales.

Aussi, il est important de noter que si vous ne nous envoyez pas ce formulaire dûment rempli et révisé par nous, nous ne pourrons pas identifier votre transfert d'actions à leur réception. Cela pourrait retarder l'ensemble du processus de manière significative. Remplir ce formulaire et nous le faire réviser avant de l'envoyer nous permet d'attribuer votre généreux don d'actions de manière efficace et rapide ainsi assurer un processus clair et plus hâtif. Veuillez noter qu'un don de fonds communs de placement peut prendre jusqu'à un mois pour être traité.

## Comment se servir de ce formulaire:

**PARTIE 1 RENSEIGNEMENT SUR LE DONATEUR :** Nous avons besoin de toutes vos informations personnelles soient : nom, adresse ; numéro de téléphone et adresse courriel. Nous devons également savoir à quelle cause vous souhaitez attribuer votre don, voire la cause qui vous tient à cœur et qui a inspiré ce généreux don d'actions. Lorsque tout cela sera fait, vous devrez le signer manuellement ou électroniquement et le dater manuellement ou électroniquement et ensuite nous le retourner pour révision.

PARTIE 2 RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS TRANSFÉRÉES: C'est la partie la plus importante, et elle doit être remplie dans son intégralité. Notre Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon a besoin d'avoir le nombre d'actions ; le nom complet de chaque action avec le vocabulaire du monde du commerce ; le numéro des actions (titres/valeurs mobilières) et le (# de CUSIP/Code ISIN) qui est un alphanumérique à 12 chiffres soit un code qui identifie de manière unique les actions (titres/valeurs mobilières) spécifiques. Enfin, nous aurons besoin de votre numéro de compte.

PARTIE 3 INFORMATIONS DU COURTIER DU DONATEUR: Une autre partie très importante de ce formulaire. Nous aurons besoin du nom de votre courtier; son numéro d'agent; du nom de l'institution financière; du numéro de compte de l'institution; de l'adresse du courtier; de son numéro de téléphone et de son adresse courriel. POUR LES ACTIONS CANADIENNES ET AUTRES: Nous aurons besoin du numéro de compte de l'institution et du # IDCU qui est l'identifiant de l'unité client que le système ATON utilise pour les communications entre CD (certificat de dépôt). Ceci est utilisé pour compenser et régler les actions. POUR LES ACTIONS É-U: Nous aurons besoin du numéro de compte de l'institution, du # IDCU et du # DTC qui assure la garde par l'enregistrement électronique des soldes des actions (titres/valeurs mobilières), est généralement est généralement composé de 4 numéros. Assurez-vous que le tout est rempli dans son intégralité.

Afin que Mission inclusion vous fasse parvenir un reçu aux fins fiscales, pour ce don d'Actions, une copie dûment remplie doit nous être absolument envoyée.

Mission inclusion a/s de : Kim Laporte Phaneuf Téléphone : 514-495-2409 poste : 120 Courriel : klaporte@missioninclusion.ca



- Pansaignaments sur la donateur



## Formulaire de transfert de Don d'Actions

1 - Neriseignements sur le donateur	
Nom:	
Adresse:	
Ville / Province / Code postal:	
Féléphone:	
Courriel:	
J'autorise mon courtier à transférer les valeur Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Attribuez mon don à <i>(votre cause)</i> :	
Signature du donateur Date	e (jj/mm/aaaa)
2 - Renseignements sur les Action	s transférées
Nombre d'actions Nom du titre (actions)	# CUSIP (Code ISIN)
Nombre d'actions Nom du titre (actions)	# CUSIP (Code ISIN)
Nom du titre (actions)	# CUSIP (Code ISIN)
Numéro du compte:	
Marché des Actions (ÉU. ou CDN ou Autres)	
3 – Informations du Courtier du dor	nateur
Nom du courtier/# agent	# de licence du Courtier
Adresse du Courtier	
Féléphone du Courtier	Courriel du Courtier
Actions CDN: # de l'institution financière	# IDUC
Actions ÉU.: # de l'institution financière	# IDUC et # DTC

# **PROCÉDURES**

# Il est important que vous ENVOYIEZ UNE COPIE DE CE FORMULAIRE AVANT de

procéder au transfert de vos actions à notre bureau afin que nous puissions vous identifier comme étant le donateur, lorsque nous recevons le don. Assurezvous également de bien remplir avec toutes les informations. Les parties jaunes sont importantes.

Mission inclusion

a/s de Kim Laporte

130 avenue de l'Épée Montréal, Québec H2V 3T2 Télécopieur: (514) 495-2059 **Tél.: (514) 495-2409 poste :120** 

Courriel:

klaporte@missioninclusion.ca

Il incombe à votre courtier : effectuer le transfert.

Envoyez-lui une copie du formulaire et, au besoin, demandez-lui de remplir tous les renseignements requis.

Voici nos informations qui permettront à votre courtier d'effectuer le transfert :

# POUR LES ACTIONS CDN ET AUTRES:

Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon :

Notre IDUC: **CMTC** Notre # de compte: **846945** 

#### **POUR LES ACTIONS É.-U.:**

Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon :

Notre # DTC: 0901

Notre # d'agent : 00093034 Notre # ID institutionnel: 00095441

La Fondation Jules et Paul-Émile Léger est une fondation enregistrée.

# No d'enregistrement d'organisme de charité : 1189 23689 RR 0001

- \* Un reçu aux fins fiscales vous sera remis à la juste valeur marchande des actions à la clôture du jour de leurs transferts à la Fondation Jules et Paul-Émile Léger
- \* Veuillez noter que le délai d'exécution pour un don de fonds communs de placement nécessite 10 à 25 jours.

Merci de votre générosité!